

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

PROCES VERBAL

N° DCM	TITRE §	TITRE
		Installation du conseil municipal
		I. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 février 2026
2026_2_1		II. Election du Maire
2026_2_2		III. Détermination du nombre d'adjoints
2026_2_3		IV. Election des adjoints
		V. Charte de l'élu local

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 17 mars 2026
convoqué le 21 mars 2026

Sous la présidence de Madame **Antoinette JEANDEL**, doyenne du conseil municipal, puis de Monsieur **Fabien DI FILIPPO**, Maire, se sont réunis :

Mme Carole MARTIN, M. Rafael MARTINEZ, Mme Sophie MAISSE-OLIGSCHLAGER, M. Hugo ZEHRINGER, Mme Nadine ALBRECHT, MM. Hervé KAMALSKI, Stéphane GUEHRAR, Mme Sandrine WARNERY, M. Laurent MOORS, Mme Lily BIZE, M. Jordan REINHARDT, Mme BOUGOURD Claire, M. Efe Eren YAVUZDILER, Mme Françoise FREY, M. Guy BAZARD, Mme Annie CANFEUR, M. Philippe SORNETTE, Mme Priscilla CHRISTOPH, M. Eric COISPINE, Mme Rachida LAKOUIRI (arrivée à 10h11), M. Patrick LUDWIG, Mme Pauline CHESNAY, M. Hervé WINKLER, Mme Céline REICHART, Mme Céline BENTZ, M. ZIMMERMANN Christian, Mme Nurten BERBER-TUNCER, M. Gérard JUNGERS, Mme Christelle LE TRIONNAIRE, M. Yann VAN HAAREN, Mme Stéphanie SIMON.

Assistaient à la séance : Mme Julia MENGIN, Directrice générale des services
Mme Catherine BRUNNER, Direction générale
La presse locale : le Républicain Lorrain et l'Ami Hebdo

Secrétaire de séance : Mme Lily BIZE



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- I. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 février 2026
- II. Election du Maire
- III. Détermination du nombre d'adjoints
- IV. Election des adjoints
- V. Charte de l'élu local

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Antoinette JEANDEL, doyenne du conseil municipal, conformément à l'article L.2121-8 du CGCT. Elle précise qu'être la doyenne de cette assemblée est un privilège qui la touche particulièrement. Elle procède à l'appel.

Etaient présents et sont déclarés installés, mesdames et messieurs les conseillers municipaux :

M. Fabien DI FILIPPO	Mme Annie CANFEUR
Mme Carole MARTIN	M. Philippe SORNETTE
M. Rafael MARTINEZ	Mme Priscilla CHRISTOPH
Mme Sophie MAISSE-OLIGSCHLAGER	M. Eric COISPINE
M. Hugo ZEHRINGER	Mme Rachida LAKOUIRI (arrivée à 10h11)
Mme Nadine ALBRECHT	M. Patrick LUDWIG
M. Hervé KAMALSKI	Mme Pauline CHESNAY
Mme Antoinette JEANDEL	M. Hervé WINKLER
M. Stéphane GUEHRAR	Mme Céline REICHART
Mme Sandrine WARNERY	Mme Mme Céline BENTZ
M. Laurent MOORS	M. Christian ZIMMERMANN
Mme Lily BIZE	Mme Nurten BERBER-TUNCER
M. Jordan REINHARDT	M. Gérard JUNGERS
Mme Claire BOUGOURD	Mme Christelle LE TRIONNAIRE
M. Efe Eren YAVUZDILER	M. Yann VAN HAAREN
Mme Françoise FREY	M. Stéphanie SIMON
M. Guy BAZARD	



Le conseil municipal a désigné, pour secrétaire de séance, Mme Lily BIZE.



I APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026

Nombre de membres présents : 32 Nombre de procurations : 0 Nombre de votants : 32 Quorum : 17 membres
--

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 février 2026 est approuvé avec 28 avis favorables et 4 abstentions.



Arrivée de Mme Lakouiri



II ELECTION DU MAIRE

DCM2026_2_1 Nombre de membres présents : 33 Nombre de procurations : 0 Nombre de votants : 33 Quorum : 17 membres
--

1. Présidence de l'assemblée :

Mme Antoinette JEANDEL, doyenne du conseil municipal, prend la présidence de l'assemblée.

La présidente dénombre 33 conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article 2121-17 est remplie.

Mme JEANDEL invite ensuite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

La présidente invite les candidats à faire acte de candidature à la fonction de maire.

- M. Fabien DI FILIPPO propose sa candidature.

2. Constitution du bureau :

Le conseil municipal désigne Mme Lily BIZE secrétaire du bureau de vote et deux assesseurs (un de chaque liste) pour procéder aux opérations de vote :

- Mme Pauline CHESNAY
- M. Gérard JUNGERS

3. Déroulement de chaque tour de scrutin :

Madame JEANDEL appelle chaque conseiller municipal à préparer son bulletin de vote et à l'insérer dans l'urne à tour de rôle.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote.

4. Résultat du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : **33**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **1**
- d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : **6**
- e. Nombre de suffrages exprimés : **26**
- f. Majorité absolue : **14**

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS DANS L'ORDRE ALPHABETIQUE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
- DI FILIPPO Fabien	26	Vingt six

5. Proclamation de l'élection du maire :

Au vu des résultats, M. DI FILIPPO Fabien est élu maire et est immédiatement installé.



-Applaudissements-

Monsieur Alain MARTY, maire sortant, remet symboliquement l'écharpe tricolore de Maire ainsi que les clés de la mairie à Monsieur Fabien DI FILIPPO, élu Maire de Sarrebourg. M. Marty remercie Fabien DI FILIPPO d'avoir fait le choix du mandat local au détriment de celui de parlementaire, ce qui est une chance pour Sarrebourg et les Sarrebourgeois. Le mandat local de maire est plus difficile, mais aussi le plus beau des mandats.

Il souhaite au conseil municipal de travailler en harmonie, puis souhaite bonne chance au conseil municipal et bonne chance au maire de Sarrebourg.

Monsieur Alain MARTY quitte l'assemblée et prend place dans le public : « un Sarrebourgeois parmi les Sarrebourgeois. »

-Applaudissements-

Monsieur le Maire, Fabien DI FILIPPO, prend la parole :

« Mesdames et Messieurs, Chers Collègues du nouveau conseil municipal, Chers Sarrebourgeois,

Au moment où je deviens Maire de Sarrebourg et où je m'apprête à quitter l'Assemblée nationale, l'émotion est immense, mais le sentiment de responsabilité plus grand encore.

Être votre député à 30 ans à peine, mener une décennie de combats dans l'hémicycle pour défendre nos valeurs et notre territoire, cela fut l'honneur d'une vie. Mais ce projet pour notre ville et dessiner son avenir, c'est l'engagement d'une vie.

Ma reconnaissance et ma gratitude sont immenses pour beaucoup de personnes dans cette salle et dans notre ville, pour ce moment si particulier et pour l'ensemble de mon parcours.

Mes premiers remerciements vont à Alain Marty, au terme d'un parcours d'une longévité hors norme au service de Sarrebourg. Un grand Maire s'en va. Les combats politiques menés ensemble pour notre ville resteront gravés en moi et cela a été une chance de grandir à vos côtés, dans l'exigence du travail et des valeurs, dans l'esprit d'un compagnonnage où l'intérêt collectif passe toujours avant nos personnes ou nos carrières.

Je veux ensuite remercier les Sarrebourgeois, encore nombreux ce matin, pour leur confiance à chaque élection depuis 10 ans. Vous n' imaginez pas la source de motivation que cela a été pour moi dans des circonstances politiques désastreuses pour notre pays. Je veux vous rendre, à partir d'aujourd'hui, un peu de cette confiance. J'ai souvent perdu des batailles ou des votes à l'Assemblée nationale, mais s'il y a un domaine où je ne me suis jamais permis le doute ou l'échec, c'est quand cela concernait Sarrebourg, ses projets, ses intérêts, son hôpital, son TGV, ses entreprises. Du petit garçon qui a grandi à la Cité Perkins à ce jour où je deviens le premier serviteur de notre ville, je suis fier du parcours accompli grâce à vous et du lien indéfectible que nous avons noué.

Je tiens évidemment maintenant à adresser mes plus vives félicitations aux conseillers municipaux élus dimanche dernier et qui constituent le conseil pour ce nouveau mandat. Quelle que soit votre liste d'origine, nous avons désormais une tâche commune qui transcende tous les clivages : faire réussir le projet choisi par nos concitoyens et placer la réussite de Sarrebourg et des acteurs qui la portent au-dessus de notre personne, en laissant les vaines querelles et les questions d'égo derrière nous, pour nous concentrer uniquement sur la qualité de notre travail.

Permettez-moi d'avoir un mot particulier pour les membres de la liste Sarrebourg au Cœur, qui viennent de m'élire Maire. Cette campagne municipale à vos côtés a été un réel plaisir. Mener un groupe de cette qualité, alliant des profils et des générations si différents, unis dans cette volonté double d'exigence sur la qualité des projets et de proximité permanente avec les Sarrebourgeois est une très belle promesse pour l'avenir de notre ville, validée par des scores inédits depuis un demi-siècle dans tous les quartiers.

Mes remerciements vont aussi à toutes celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre, je veux parler de nos services municipaux. Leur position n'est pas toujours facile car beaucoup ignorent toutes les dimensions et toutes les contraintes de leur action, mais je sais depuis bien longtemps que leur loyauté à la ville et leur dévouement sont éprouvés. Nous allons maintenant nous fixer de nouveaux objectifs, de nouvelles priorités, de nouvelles habitudes. La confiance doit être réciproque et se construit dans le temps, avec le respect qui vous est dû et le partage de mon éthique de travail.

Un grand merci, enfin et bien sûr à tous ceux qui font Sarrebourg : les acteurs économiques, associatifs, forces de l'ordre et armées, personnels de soin et de santé. Ce tissu socio-économique est le socle

de notre ville et tout notre projet vise à le consolider. Jeune Maire, je mesure le poids des attentes. Elles sont légitimes à bien des égards. Plus qu'un résultat électoral, toutes mes forces sont consacrées à ne pas les décevoir. En tant que très jeune député, vous avez déjà pu éprouver ma solidité et ma combativité. Je ne serai plus le puncheur de l'opposition qui cherchait à basculer les situations de l'hémicycle. Mon rôle est désormais différent. Ma responsabilité à l'égard du projet pour Sarrebourg, des services, de mon équipe le fait naturellement évoluer. Mais mon calme et ma détermination resteront les mêmes pour faire avancer et grandir notre ville et notre territoire.

Sarrebourg est une ville magnifique, avec une histoire riche de deux millénaires. Elle ne commence pas avec nous, et elle ne finira certainement pas avec nous ! Nous représentons juste un nouveau chapitre dans cette grande histoire et nous devons faire fructifier l'héritage qui nous est transmis pour ceux qui viendront après nous et pour le rayonnement de notre ville.

L'étude de son histoire nous apporte un enseignement capital pour comprendre son évolution. La caractéristique majeure de Sarrebourg est qu'elle a toujours su s'adapter et se réinventer au cours des siècles. Des esprits chagrins évoquent parfois son déclin - simplement par cynisme, ou à des fins politiques - mais elle a traversé de nombreux bouleversements géopolitiques, économiques, démographiques avec une capacité remarquable à s'adapter et à se transformer, en tirant parti de sa position stratégique de carrefour entre l'Alsace, la Lorraine, les Vosges, et aujourd'hui au cœur du Grand Est et de l'Europe.

Ce fut le cas à sa création par les gallo-romains un siècle avant Jésus-Christ, où Pons Saravi devint le point de passage de la Sarre entre Metz et Strasbourg et une ville antique prospère. Puis après les invasions barbares et la fin de l'Empire romain, elle se réinvente une première fois en bourg médiéval chrétien autour de son église et de son pont sur la Sarre.

Elle opère au Moyen-Âge une mutation économique décisive quand elle s'affranchit progressivement de la tutelle de l'épiscopat de Metz et s'oriente vers Strasbourg et le commerce transfrontalier. Elle y gagne le surnom de « Sarrebourg la Marchande » (Kaufmann Stadt Saarburg – une identité que l'on retrouve jusqu'à nos jours) et connaît un fort développement économique et urbain.

Les crises du XVIIe siècle sont terribles (guerre de Trente Ans, famines, épidémies) et Sarrebourg perd plus de la moitié de sa population par rapport au Moyen-Âge. Elle mettra plusieurs décennies à se relever en se réinventant comme ville française et royale, après son rattachement au royaume de France par le traité de Vincennes de 1661.

Le XIXe siècle sera un vrai tournant avec l'arrivée du chemin de fer et la ligne Paris – Strasbourg qui font de notre petite ville commerçante un nœud ferroviaire et industriel qui compte encore aujourd'hui dans notre développement.

Ce seront ensuite les conflits franco-allemands successifs de 1870 à 1945 qui en feront une ville de garnison frontalière et militaire avec de vastes infrastructures qui marquent encore le paysage urbain.

Finalement depuis les années 60 – 70, le désengagement militaire « partiel » - partiel, car la présence du 1er Régiment d'Infanterie reste forte et prépondérante - entraîne une reconversion progressive des emprises militaires et les mandats à la tête de notre ville de la figure visionnaire et historique de Pierre Messmer la font passer d'une économie militaro-industrielle à une économie plus diversifiée qui verra se développer de nouveaux services, de nouveaux commerces ou le tourisme vert.

Cette perspective historique séculaire montre à quel point Sarrebourg a su à chaque fois transformer une contrainte en opportunité et a toujours su rebondir : du relais romain au bourg marchand médiéval, de la petite ville lorraine à la ville-marchande alsacophone, de la cité frontalière à la ville ferroviaire puis à la ville moyenne attractive d'aujourd'hui par son activité et sa qualité de vie.

Nous devons croire en notre ville, elle n'a jamais cédé aux instincts défaitistes et déclinistes. Une nouvelle génération arrive aujourd'hui aux responsabilités, et c'est cette belle et difficile histoire que nous avons la mission de poursuivre, avec des enjeux complexes qui sont des défis passionnants.

Celui de la redynamisation du cœur de ville en priorité, après plusieurs décennies de développement périphérique comme dans de nombreuses villes moyennes. Il passera par l'implantation de services comme la maison de santé, mais aussi par la redéfinition du parcours marchand (avec un travail sur le

mobilier urbain, les équipements, les animations et l'offre commerciale), une transformation urbanistique des Cordeliers pour l'ouvrir vers le musée via une grande esplanade végétalisée qui remplacera l'îlot de la Paix, ainsi que par des modifications pour ramener de l'activité et du flux sur la place du Marché.

Le défi de l'offre de santé et de la démographie médicale ensuite, avec trois piliers complémentaires :

- la construction de la maison de santé pluridisciplinaire sur la friche SEMMA pour accueillir 25 professionnels de santé ;
- l'accompagnement de spécialistes en médecine de ville, avec le retour de la radiologie et l'implantation d'un cabinet d'ophtalmologie ;
- le renforcement de notre hôpital avec la reconstruction des urgences.

Le défi de la sécurité et de la lutte contre les incivilités également, dans une société qui change et où notre jeunesse est exposée à des choses auxquelles nous n'étions pas exposés. Cela passera notamment par la mise à niveau et le développement de la vidéosurveillance, par une collaboration étroite avec la police nationale, par des arrêtés très stricts sur le gaz hilarant, les stupéfiants et la consommation d'alcool sur la voie publique, mais aussi par de nouvelles capacités d'accompagnement et de mise à l'abri des femmes victimes de violences.

La place des familles et de l'enfance sera renforcée avec de nouveaux équipements, comme sur la place Malleray ou au parcours Vita, afin de leur redonner une seconde vie, car nous devons attirer des ménages avec enfants pour enrayer le vieillissement de la population qui est une réalité nationale et même occidentale. Il faut que les offres nouvelles de logements leur permettent de ne pas prioriser les solutions extérieures à la ville, comme elles doivent tenir compte du nombre croissant de personnes seules, qui ont besoin de surfaces plus modestes, mais de logements accessibles et bien isolés pour pouvoir vivre décemment.

À la suite des formidables réalisations des structures existantes depuis longtemps dans le domaine du handicap, nous relèverons le défi d'une ville qui fasse une place à chacun et montre que toute personne peut jouer un rôle décisif dans nos projets, avec la création d'une commission extra communale sur l'inclusion, l'accessibilité et le handicap, dont la présidence sera confiée à une personne porteuse d'un handicap.

J'évoquerai enfin, même si la liste n'est pas exhaustive, le défi du tissu associatif. Il est fort et développé à Sarrebourg dans tous les domaines, sportif, culturel ou caritatif. Le levier d'action du bénévolat pour la conduite de nos politiques et de nos projets est inégalable, et le partenariat entre les associations et la Municipalité est sacré. Nous poursuivrons nos soutiens à leur égard, développerons leurs infrastructures pour accompagner l'évolution des activités et des pratiques et de nouveaux événements seront créés pour des publics qui se sentent parfois oubliés comme les adolescents ou les jeunes adultes.

Ce projet est destiné à n'oublier aucun Sarrebourgeois, aucun quartier. Il tient compte des défis du Sarrebourg de demain, mais aussi des restrictions actuelles avec des dépenses de fonctionnement parfaitement contrôlées et un montant d'investissement sécurisé à un niveau inférieur à celui du mandat précédent pour anticiper les imprévus ou restriction gouvernementales.

Pour réaliser ce programme, vous pouvez compter sur mon engagement total. Je passerai dans quelques jours le relais à l'Assemblée Nationale à mon suppléant Jérôme End comme le prévoit la loi. Mais je ne serai pas seul et j'insisterai durant tout le mandat sur le rôle de chaque conseiller, dans la proximité avec les habitants, dans la considération de chacun d'entre eux, et dans l'exigence vis-à-vis des propositions qui seront portées. Je suis fier de voir que mes déclarations de Député n'ont pas varié en neuf ans et je veillerai scrupuleusement à la crédibilité de la parole municipale.

Enfin, parler de la période cruciale qui s'ouvre sans évoquer le projet de notre territoire et la place de Sarrebourg dans cette belle Moselle Sud ne serait ni suffisant, ni satisfaisant.

L'intercommunalité a pris une place croissante ces dix dernières années et les synergies avec les 75 communes qui nous entourent ne cessent de se renforcer. Il y a les compétences qu'elle exerce de par la loi en matière écologique, touristique, environnementale, de mobilité ou de réseaux. Mais il y a surtout des sujets d'avenir que nous ne pourrions pas assumer seuls demain et qui nécessitent une vision commune et une ambition partagée avec nos voisins. Ce sont les enjeux de l'accès à l'eau, de l'offre de soins, de l'attractivité

économique, de la formation professionnelle, de la gestion de nos déchets, de la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel et bien d'autres.

Roland Klein et son équipe ont porté la fusion de cinq intercommunalités et la construction de projets forts pour lancer cette culture et cette dynamique collective qui paraissait encore utopique il y a 20 ans.

Quelle que soit ma place demain, je suis prêt à porter une vision pour le Sud mosellan qui soit ambitieuse et ne laisse aucune commune sur le bord de la route. Nous devons comprendre à quel point la porosité est aujourd'hui grande entre Sarrebourg et les communes voisines. Les emplois de notre ville sont majoritairement occupés par des résidents extérieurs et nos associations ont davantage de membres non Sarrebourgeois.

Ce qui est bon pour la ruralité est bon pour Sarrebourg et ce qui est positif pour Sarrebourg contribue à la bonne santé de notre ruralité. Personne ne doit en douter.

En tant que Député, j'ai passé énormément de temps dans les communes du territoire et consacré énormément d'énergie à les défendre. Je connais leur potentiel, leur complémentarité forte avec la ville-centre et je crois en notre avenir commun. Mais comme pour bâtir l'avenir de Sarrebourg, cela dépend de 3 choses : la bonne équipe, le bon projet et le bon état d'esprit. Au service de notre territoire et avec la capacité à développer encore son image et à porter ses projets.

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens de Sarrebourg et du pays de Sarrebourg, face au poids de l'histoire et à l'importance des enjeux contemporains, nous abordons ce mandat avec notre Conseil municipal remplis d'humilité. Mais ma motivation et ma détermination n'ont jamais été aussi grandes. Et plus cette campagne électorale avançait, plus je mesurais le caractère décisif du choix des Sarrebourgeois pour l'avenir de notre ville.

Nous sommes pleinement conscients, avec nos colistiers de Sarrebourg au Cœur, de l'honneur que vous nous avez fait en choisissant clairement notre projet. Chaque minute de ce mandat sera utile et consacrée à être à la hauteur de cette confiance. Nous ne vivons pas dans un passé fantasmé. Il est erratique de comparer les époques et les personnalités qui sont confrontés à des enjeux si différents.

Sarrebourg n'est plus seulement ce petit point de passage sur la Sarre, ni seulement une ville de garnison un peu austère. Elle a gardé le meilleur de toutes ces époques, de ses mutations successives et en a surmonté les épreuves.

Nous ne parlons pas avec nostalgie du centre-ville des années 80 – 90, la ville a évolué. Nous dessinerons le cœur de ville des décennies à venir, dynamique, convivial et attractif.

Et, quoiqu'il arrive, nous serons les garants des valeurs qui ont fait naître et renaître notre ville depuis 2 000 ans : le travail, l'audace, l'ouverture sur les autres, la résilience, l'attachement à notre identité et à notre terre. Que ces valeurs imprègnent ce mandat et nous guident dans la construction d'une ville toujours plus prospère que nous aurons la fierté de léguer à nos enfants.

Merci à tous. Et vive Sarrebourg ! »

-Applaudissements-



III DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

DCM2026_2_2

Nombre de membres présents : 33

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 33

Quorum : 17 membres

Le maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. En vertu de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Le pourcentage précité donne, pour la commune de Sarrebourg, un effectif maximum de 9 postes d'adjoints.

Le maire propose d'arrêter le nombre de postes d'adjoints à 8.

Le conseil municipal, sur proposition du maire, après avoir délibéré, DECIDE avec 33 avis favorables :

- D'approuver la création de 8 postes d'adjoints.

IV ELECTION DES ADJOINTS

DCM2026_2_3

Nombre de membres présents : 33

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 33

Quorum : 17 membres

Le maire rappelle que, suivant l'article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, « les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. ».

1. Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire :

Le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée. Cette liste sera jointe au procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints.

Elle sera mentionnée dans les tableaux de résultat du procès-verbal par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau.

2. Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : **0**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : **33**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : **5**
- d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : **2**
- e. Nombre de suffrages exprimés : **26**
- f. Majorité absolue : **14**

NOM DU CANDIDAT PLACE EN TETE DE LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
- Liste : MARTIN Carole	26	Vingt six

3. Proclamation de l'élection des adjoints :

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Carole MARTIN.

Ont pris rang dans l'ordre de cette liste comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| - Mme Carole MARTIN | - 1 ^{ère} adjointe |
| - M. Laurent MOORS | - 2 ^{ème} adjoint |
| - Mme Nadine ALBRECHT | - 3 ^{ème} adjointe |
| - M. Hervé KAMALSKI | - 4 ^{ème} adjoint |
| - Mme Sophie MAISSE-OLIGSCHLAGER | - 5 ^{ème} adjointe |
| - M. Rafael MARTINEZ | - 6 ^{ème} adjoint |
| - Mme Sandrine WARNERY | - 7 ^{ème} adjointe |
| - M. Stéphane GUEHRAR | - 8 ^{ème} adjoint |

IV CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Le maire procède à la lecture de la charte de l'élu local. (Voir document en annexe)

Un exemplaire de la charte de l'élu local, accompagné des articles L.2123-1 à L.21-23-35 du CGCT correspondants aux conditions d'exercice des mandats municipaux, a été remis sur table à chaque conseiller municipal.



PLUS PERSONNE NE DEMANDANT LA PAROLE, LA SEANCE EST LEVEE A 11H09.

Sarrebourg, le 1^{er} avril 2026

La secrétaire de séance,



Lily BIZE

Le Maire,



Fabien DI FILIPPO